

AVIS DE CONCOURS

Direction Santé et Mieux-être

Travailleur social enfance-famille

Régulier à temps plein, syndiqué

35 heures par semaine

Salaire : entre 32,55 \$ et 51,20 \$ de l'heure

Entrée en fonction : Dès que possible

Numéro : 2024-137

Date d'affichage : 4 au 18 juillet 2024, 16h00

DESCRIPTION DU POSTE

La personne titulaire du poste est spécialiste en relation d'aide, auprès des individus, des couples, des familles, des petits groupes et des collectivités. Il-elle aide les personnes à acquérir les compétences et les ressources dont ils ont besoin pour améliorer leur fonctionnement social. Il-elle exercera principalement auprès de la clientèle enfance-famille. Il-elle travaillera en étroite collaboration avec une équipe interdisciplinaire auprès de clientèles de 0 à 17 ans, mais avec une majeure à la petite enfance 0-5 ans afin d'offrir le programme Yahkwa OLO, les suivis pré et post natals, les suivis cliniques familiaux ainsi que des conférences et cours sur les habiletés parentales.

**La description complète des tâches est disponible sur demande.*

EXIGENCES

- Membre de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (une preuve doit être fournie annuellement à la direction);
- 5 ans d'expérience pertinente dans un poste similaire (atout);
- Excellente maîtrise du français à l'écrit et à l'oral;
- Maîtrise de la suite Microsoft Office;
- Connaissance de la culture huronne-wendat (atout).

QUALITÉS REQUISES

- Autonomie
- Communication interpersonnelle
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Écoute et empathie
- Esprit d'analyse
- Esprit de synthèse
- Initiative
- Sens de l'organisation et de la planification
- Souplesse et adaptabilité
- Travail d'équipe

POUR POSTULER

Date limite : 18 juillet 2024, 16h00

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Conseil de la Nation huronne-wendat

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

255, Place Chef Michel Laveau

Wendake (Québec) G0A 4V0

rh@wendake.ca

WENDAKE.CA



Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences seront retenues. Aucune candidature reçue après la date limite ne sera considérée. Le nom du candidat sélectionné sera diffusé publiquement au moment de son embauche. Le CNHW réserve le droit de rejeter toutes les candidatures et de n'embaucher aucune personne.



**CONSEIL DE LA NATION
HURONNE-WENDAT**

AVANTAGES SOCIAUX

- Fonds de pension à prestations déterminées
- Assurance collective
- 6 % de vacances
- 6 % de maladie et obligation familiale
- 2 semaines de vacances payées pendant les fêtes
- Vendredi après-midi non travaillé et payé pendant l'horaire estival

ACCESSIBILITÉ

- 1) Aux employés (es) réguliers du CNHW syndiqués SECNHW
- 2) Aux membres de la Nation huronne-wendat
* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- 3) Aux employés (es) temporaires du CNHW
- 4) À la population